Zeitschrift: Armee-Logistik : unabhängige Fachzeitschrift für Logistiker = Organo indipendente per logistica = Organ independenta per logistichers = Organ indépendent pour les logisticiens

Herausgeber: Schweizerischer Fourierverband

Band: 76 (2003)

Heft: 11

Rubrik: Die Hellgrünen = Les verts clairs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Subsistance XXI

Equipement de cuisine mobile.

Cap Pierre Streit

Il est un domaine qui, à l'instar du reste de la logistique, va connaître aussi une révolution: la subsistance, c'est-à-dire un facteur de (dé)motivation important pour le militaire. Tel qu'il est présenté dans cet article, le projet «Subsistance XXI» n'est pas définitif; les acquisitions liées à ce projet sont inscrites dans le programme d'armement 2005 et ce n'est que dès 2008 que les premières formations pourront être équipées en nouveaux matériels.

Express

L'armée termine son engagement en faveur de l'Expo.02

sth. En septembre, l'armée a effectué les derniers travaux de démontage en faveur de l'Expo.02, mettant ainsi un terme à un engagement de quatre ans, jour pour jour. Cet engagement a compté un total de 52 327 jours de service.

Les prestations fournies peuvent être regroupées en deux catégories: une première catégorie regroupant les 21 000 jours de service accomplis dans le domaine du génie pour la mise sur pied (15 000 jours de service) et, à l'issue de l'exposition le 20 octobre 2002, pour le démontage de l'infrastructure (6000) et une deuxième regroupant les 31 000 jours de service effectués pendant l'exposition avant tout dans le domaine de la sécurité publique assurée hors de l'enceinte de l'exposition.

La subsistance XXI

Dans cette nouvelle conception, la subsistance est liée à la prestation attendue de la troupe. Dans cette optique, la «subsistance XXI» est *constamment adaptée aux besoins,* donc:

- à la situation
- à l'activité de la troupe
- aux besoins essentiels du militaire.

Pour atteindre ces objectifs, la variante choisie est le Covering Food parce que ce procédé

- est compatible avec le système de milice, est économique et assure une subsistance adaptée aux besoins dans toutes les situations,
- n'exige aucune nouvelle dépense pour la modification de l'infrastructure sur les places d'armes (à l'exception des coûts usuels d'assainissement),
- permet une synchronisation optimale des besoins pour le service d'instruction comme pour l'engagement.

Un cuisine mobile.

Les étapes du projet

- *10.02.–23.05.03:* Essai-pilote auprès de l'ER G 56 (Brugg)
- *14.07.–30.10.03:* Essai-pilote auprès de l'ER G 256 (Brugg)
- *Début 2004:* Mise en application pour certains domaines du projet «Subsistance XXI» (par exemples: diminution de l'utilisation de la subsistance en pension, introduction de nouveaux articles dans l'assortiment des vivres de l'armée) et essais à la troupe pour l'acquisition des nouveaux matériels
- *2005:* Nouveau mat de cuisine au programme d'armement
- *Dès 2008:* Introduction de pools de matériel de cuisine pour les formations (de combat en première priorité)

Dans l'économie privée, ce procédé est bien connu, par exemple dans la gastronomie d'entreprise; on parle aussi de «cuisine d'assemblage», c'est-à-dire un système de cuisine complet, avec une stratégie (haute qualité de la distribution, répartition des coûts, technologie culinaire moderne, répartition optimale du temps, économie des ressources) et un but: la rentabilité.

Les moyens matériels

Les principales innovations technologiques qu'implique «Subsistance XXI» sont l'introduction de la norme gastronomique 1/1 (NG 1/1; comme dans l'économie privée) sur toute la palette des nouveaux matériels, l'acquisition de boxes frigorifiques (pour le transport de vivres de base, ils assurent ainsi la chaîne du froid), de boxes thermiques (pour le transport des vivres chauds) et de cuisines mobiles. En d'autres termes, les nouveaux matériels devront assurer:

- la chaîne du froid et l'emmagasinage,
- la préparation et la production,la distribution.

La cuisine mobile est modulaire ; elle comprend (dans sa version à l'essai-pilote)

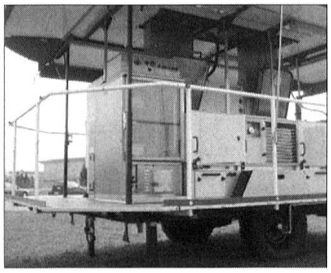

- une génératrice
- un module frigorifique
- un module rinçage
- une unité «eau chaude»
- deux modules «marmite»
- un module «rôtissoire»
- un four à vapeur combiné.

Il ne faut pas oublier tout le matériel complémentaire pour l'exploitation et l'entretien de cette cuisine mobile. Ce matériel sera transporté soit sur une remorque ou soit dans un conteneur (non encore décidé à ce jour).

Parallèlement, «Subsistance XXI» prévoit l'utilisation durant des engagements ou des exercices de plusieurs jours de «rations de combat» et de «rations de secours», les premières s'apparentant à la «ration individuelle» de l'armée française, mais pas aux fameuses «Meal Ready to Eat» américaines (en français «repas prêts à être mangés»), largement utilisées durant la dernière guerre du Golfe. Ces dernières rations sont des menus préparés à forte valeur calorifique (environ 1200 calories par menu) et à très longue durée de conservation (plus de 3 ans).

L'auteur remercie l'adj EM Schanz, chef du projet Subsistance XXI, et M. Laurent Perrier (Groupe de la logistique à l'EMG) pour leur aide

LE FOURRIER SUISSE

Le personnel de cuis dans l'Armée XXI (état actuel de la planification)

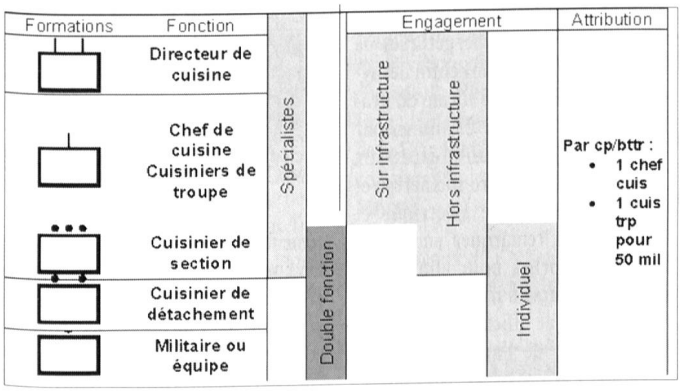

Les futures rations de combat suisses auront elles environ une valeur journalière de 3500–3800 calories.

Du matériel éprouvé et polyvalent

Le concept de cuisine mobile n'est pas nouveau; depuis les années 1980, des cuisines de ce type équipent différentes armées occidentales dont les armées américaine et britannique engagées en Irak. Elles sont actuellement présentes en Irak ou au Kosovo, et peuvent produire de 50 à 1000 repas par session. Le coût d'une cuisine mobile complètement équipée avoisine le demi-million de francs, avec un retour sur investissement immédiat et des emplois multiples.

Car il s'agit bien d'un équipement polyvalent, engageable dans un cadre

Soldat américan en Irak en train de déjeuner.

militaire ou civil. Ainsi, grâce à l'une de ses cuisines mobiles, la Croix-Rouge américaine a pu produire 40 000 repas en 9 jours pour les habitants de la Louisiane, victimes de l'ouragan tropical Allison (juin 2001).

Malgré les restrictions budgétaires, la cuisine mobile est assurément un matériel qui entre dans la philosophie des engagements de l'Armée XXI.

Un paquet de rations MRE.

Une ration MRE.

Bilan positif pour le DDPS au 84e Comptoir Suisse

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) tire un bilan positif de sa présence au Comptoir, à Lausanne, comme invité d'honneur. A trois mois de l'entrée en vigueur des programmes Armée XXI et Protection de la population XXI, cette opération a permis de présenter au public sa nouvelle organisation.

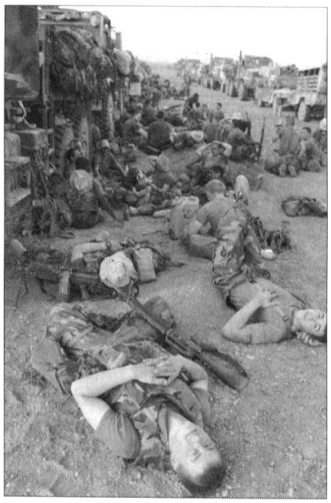
Soldats américans en Irak avec des rations MRE.

jca. Dans la halle 7, le pavillon en bois construit par les troupes du génie a impressionné les visiteurs. La Défense, avec les Forces aériennes, les simulateurs de conduite poids lourd Fatran, de tir de missiles Stinger et de combat dans le terrain, le système de recrutement et la nouvelle instruction dans le cadre d'Armée XXI, ont captivé un large public.

La Protection de la population, avec la Centrale d'alarme (CENAL), son partenaire lausannois l'Institut de radiophysique appliquée (IRA), et le Laboratoire de Spiez, ont pu expliquer leurs missions et leurs rôles au grand public. De son côté, le domaine du Sport n'a pas manqué l'occasion de renouveler le message du Concept pour une politique du sport en Suisse et, notamment, d'inciter la population à pratiquer davantage de mouvement, dans l'intérêt du bien-être et de la santé.

A l'extérieur, des véhicules blindés et des engins lourds, la place catastrophe et les démonstrations des troupes de sauvetage, le mur de grimpe et les épreuves du CAS comptant pour le championnat suisse, l'engagement de la Suisse dans la promotion de la paix – avec la réplique d'une tour d'observation –, ou encore l'atterrissage des éclaireurs parachutistes devant le Palais de Beaulieu: toute cette palette d'activités a permis à la population de saisir concrètement la nouvelle dimension du DDPS.

Le Bistro militaire, juché sur deux étages tout enhaut du parc de Beaulieu et offrant une vue imprenable sur Lausanne et le Léman, a connu une belle affluence. Avec ses plats traditionnels, dont les célèbres croûtes au fromage, il a réalisé un chiffre d'affaires de Fr. 50 000.– , soit Fr. 10 000.– de mieux qu'initialement budgété.

Deux cents personnes, collaborateurs du département et militaires, ont participé au Comptoir pour rencontrer le public et répondre à ses questions. Le budget global du projet représentait 1,3 million de francs.

Zusammenfassung «Projekt Verpflegung XXI»

Die Grundsätze

- Ein Hauptverfahren: Covering Food = Bedarfsverpflegung
- Eine zentrale und professionelle Verpflegungsplanung (Finanzen, Hygiene, Ausbildung) durch die Verpflegungsleiter (auf den Waffenplätzen)
- Beschaffung der Produktepalette nach standardisierten Bearbeitungsstufen in der Region
- Eine Berücksichtigung der Zivil-, Truppen-, Kampf- und Notkosten
- Mono- , Poly- oder Mobile Küche als Cuisine d'assemblage
- Ein modernes, kompatibles Material für Ausbildung und Einsatz
- Ein Handelsüblicher Armeeproviant mit optimalem Umschlag
- Eine Einheitsweise Trinkwasseraufbereitung durch die Küchenequipen
- Die Einhaltung der Lebensmittelgesetzgebung (Vorgaben LIA)

ARFS

Groupement de Bâle		
06.11. 19.00		stamm et préparation de l'AG
04.12. 19.00	«Rhypark»	assemblée générale du groupement
Groupement de Berne		
04.11. 18.00	Berne, «Brunnhof»	présentation de films militaires
02.12. 18.00	Berne, «Brunnhof»	stamm «lecture de cartes»
17.12. 19.30	Berne, «Brunnhof»	apéritif de fin d'année
Groupement fribourgeois		
06.11.	Fribourg, «Marcello»	stamm mensuel
04.12.	Fribourg, «Marcello»,	stamm de la St-Nicolas
Groupement genevois		
06.11. 18.30	Vernets	nouveau recrutement selon Armée XXI
09.11. 10.45	(rdv quai du Mont-Blanc)	83e pèlerinage de Mon-Repos
04.12. 17.30	Local de l'ASSO	stamm de l'Escalade
Groupement neuchâtelois		
28.11. 18.30	Neuchâtel	souper de fin d'année
Groupement valaisan		
27.11. 18.00	Sion	stamm, rest. des 13 Etoiles
Groupement vaudois		
11.11. 18.30	Café Le Grütli	élaboration du programme 2004
09.12. 18.30	Café Le Grütli	rencontre de l'Avent
Groupement zurichois		
03.11.		Expovina
01.12.		Jass de la St-Nicolas

Billets des Groupements

Groupement genevois

Visite de la «STEP» Station d'épuration des eaux – Aire

Stamm du 4 septembre

HG. Un grand merci à Jean-Claude Landry et Philippe Koller qui nous ont conduits durant trois heures à la découverte de la STEP (Station d'épuration des eaux) d'Aire.

Destinée à remplacer un premier complexe édifié dans les années 1960, cette nouvelle installation a été construite en 8 ans sur le même site, tout en maintenant constamment le fonctionnement de cette usine qui traite jusqu'à 6 m³ d'eaux usées par seconde. Coût de l'opération: 243 millions de francs.

Dans un premier temps. le dégrillage, puis le tamisage permettent de retirer des eaux usées amenées par les collecteurs les déchets solides qui seront ensuite évacués vers l'usine d'incinération. Aprés déshuilage, on retire encore les matières en suspension sous forme de boues au moyen d'un décanteur primaire. De l'air est ensuite injecté sous pression dans les eaux afin de favoriser le développement de micro-organismes qui vont

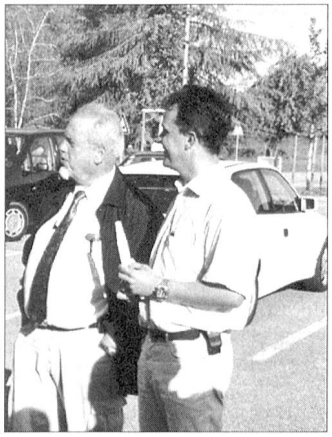

Jean-Claude Landry (à gauche) et Philippe Koller employé STEP 2.
Photos de Fernand Gardy

décomposer la pollution organique. L'eau épurée peut alors être rejetée dans le Rhône, tandis que les boues vont être concentrées et digérées en produisant un biogaz qu'on utilisera pour les besoins énergétiques de la STEP. Les boues sont enfin déshydratées et séchées sous forme de granulés qui, à raison de 25 tonnes par jour, seront alors transportées aux Cheneviers pour y être incinérées et valorisées en énergie électrique et thermique. A remarquer encore les dispositions prises pour éliminer le 98 % des odeurs au moyen d'une très remarquable et efficace installation de traitement de l'air. Il va de soi qu'un laboratoire permet de contrôler en tout temps ce processus hautement informatisé et automatisé.

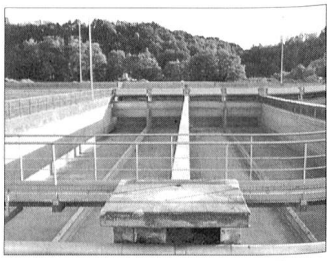

Anciens bassins de rétention d'eaux usées, en service lors de fortes crues.

En conclusion, visite très instructive et intéressante d'un complexe indispensable si l'on veut accorder le confort d'une importante concentration de population à son souci d'adopter un comportement écolo-

La jeunesse est notre avenir, mais quel avenir?

1310 conscrits ont été renvoyés à la fin de la première semaine d'ER déjà! Sur un peu plus de 19200 appelés, 549 sont semble-t-il sujets à des problèmes psychiques, 515 autres souffrent du dos ou d'autres maux articulaires et les 246 restants ont été licenciés pour divers motifs...

MW. Près de 7 % des recrues sont donc inaptes au service militaire. Cela ne manque pas d'être inquiétant. D'où cela peut-il bien provenir? Pour les problèmes physiques? Les jeunes ne sont-ils pas en mesure de s'alimenter sainement? La vie professionnelle? Ces dernières décennies, la durée du travail a constamment diminué et la mécanisation, qui soulage des travaux de force, est venue toujours plus importante. La pratique des sports s'est développée à la «vitesse grand V». On devrait donc retrouver ces «bienfaits» dans une bonne santé physique.

Reste la santé psychique? Là se trouve sans doute la réponse. Tout est devenu trop facile. Il y a trop de sécurité. On est assuré contre tout. On finit par se laisser vivre au lieu de lutter pour assurer sa survie. En cas de gros pépin, les organes publics d'assistance sociale prendront le relai! Beaucoup deviennent ainsi passifs. Pourquoi se soumettre à une discipline militaire et à certains efforts pour participer à maintenir une défense de ce pays qui nous défend contre tout ce qui pourrait survenir? Il y a certainement assez d'autres qui y vont!

7 %, c'est peu et c'est beaucoup à la fois. Parmi ces 7 %, il y en a qui ont réellement des problèmes, physiques ou psychiques. Mais il y a certainement un bon nombre de jeunes qui simulent. Et là c'est grave. Des jeunes qui démissionnent, qui n'ont pas peur de se découvrir une anomalie pour éviter de servir leur patrie. Il siérait de prendre certaines mesures. Une personne atteinte psychiquement pourrait avoir un comportement dangereux. Il faudrait donc par exemple commencer par lui retirer son permis de conduire si elle en possède un, lui interdire tout port d'armes, etc.

Essayons de demeurer malgré tout optimistes: plus de 90 % de nos jeunes sont sains de corps et d'esprit, bien heureusement!

LU POUR VOUS ...

(Dans le journal du mois d'août 2003 «L'ARTILLEUR», de la société d'artillerie de Lausanne)

Changement en vue ...

L'Arsenal de Morges va devenir un centre de commandement. En effet, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a approuvé un crédit de 795 700 francs pour financer, avec l'aide de la Confédération (1 million de francs), la transformation de l'aile sud pour y aménager les bureaux des nouvelles unités.

Ces unités étaient basées dans la capitale vaudoise: il s'agit de la Région militaire 1 et de la Brigade blindée 1. Il s'agit là de la zone territoriale la plus étendue du pays qui regroupe les cantons romands ainsi que celui de Berne.

C'est pour marquer la volonté du gouvernement vaudois de conserver sur le territoire cantonal la direction des deux bureaux permanents de deux grandes unités d'armes que ces travaux sont entrepris.

L'Arsenal accueillera une troisième unité, l'Office de coordination 1 qui s'occupera de mettre à disposition les places d'armes du secteur pour la troupe.

Ce sont en fait le Brigadier Jean-Daniel Corminboeuf, qui sera nommé Divisionnaire au 1er janvier 2004, chef de la Région militaire 1 et le Brigadier Jacques Duc, Commandant de la Brigade blindée 1 ainsi que leurs collaborateurs qui s'installeront à Morges.

Les bureaux de l'Arsenal cantonal et le Liq-Shop seront transférés dans l'aile ouest.

Informations concernant la comptabilité de la troupe

Aperçu sur l'année 2004 / service du commissariat

1 Directives, état au 01.01.2004

Le règlement d'administration, ainsi que son complément, seront publiés dans leur ancienne forme au 1er janvier 2004. Par contre, dans le courant 2004, une révision totale de ces deux règlements est prévue, si bien que dès 2005, un règlement con-forme à la nouvelle présentation sera publié.

2 Subsistance

2.1 Vivres et fourrages de l'armée

À partir du 1er janvier 2004, les modifications suivantes seront apportées aux assortiments:

2119.3830	thon en portions sera remplacé par
2119.3829	thon en boîte de 1,88 kg, resp. 1,4 kg égoutté
2119.3885	graisse comestible en boîte de 2 kg sera remplacée par
2119.3888	huile comestible en bouteille de 3 l (la nouvelle huile convient pour les sauces à salade mais aussi pour rôtir et frire).

2.2 Registres de la comptabilité de la troupe pour le service de la subsistance

À partir du 1er janvier 2004, le document cité en titre sera remplacé par des contrats de fournisseur de place d'armes. Cette nouveauté est une approche concrète vers le système civil et va renforcer le contact entre la troupe et les fournisseurs.

3 Comptabilité de la troupe

3.1 Armée XXI et RA

Le présent aperçu deviendra la base légale correspondante dès que toutes les limites de compétences du nouveau DDPS seront connues. Pour cette raison, les adaptations nécessaires se feront dans le courant de l'année 2004 et entreront légalement en vigueur le 01.01.2005.

Ceci n'influence en rien les taux et indemnités fixés par le règlement «Complément au règlement d'administration».

D'autre part, les dénominations «Office fédéral des exploitations des Forces terres-tres», «Groupe de la logistique» ainsi que «Groupe logistique de l'EMG» seront remplacés par «Base Logistique de l'Armée».

3.2 Règlement d'administration, subsistance

3.2.1 Chiffre 91.2, chiffre 92 et chiffre 95

Dès le 1er janvier 2004, le solde du crédit pour la subsistance ne pourra plus être reporté pour le prochain service. D'autre part, l'investissement administratif sera minimisé. Une mesure de diminution des travaux administratifs est la suppression de tous les suppléments pour la subsistance.

3.2.2 Chiffre 109

Le chiffre 109 a été revu , autant que possible, dans le contexte d'Armée XXI.

3.2.3 Chiffres 110 à 112

Les chiffres 110.1, 111 et 112 seront intégrés dans le chiffre 109. Pour les prestations selon chiffre 110.2, les demandes de crédit selon RA chiffre 26 peuvent être faites. Cette modification n'apporte aucune diminution de prestation vis-à-vis de la troupe.

3.2.4 Chiffre 117.c

Dans le cadre d'Armée XXI, il n'y aura plus de place de mobilisation. Dès lors, le chiffre 117.c est abrogé.

3.2.5 Chiffre 119

Ce chiffre sera adapté de manière à ce qu'à la fin d'un service, les vivres devront être rassemblés uniquement par le comptable concerné. Ainsi, on évitera les abus sur les places d'armes.

3.2.6 Chiffre 121

Par l'introduction des conditions générales d'achat (CGA), la conclusion de contrats de livraison améliorera le contact du comptable avec les fournisseurs.

Avec les actuels contrats de fournisseur sur les places d'armes, l'Inspectorat des denrées alimentaires de l'armée n'avait qu'une influence limitée sur l'hygiène des denrées alimentaires chez les fournisseurs. Ceci changera avec les CGA. Le système se rapprochera du système civil en rapport avec la loi.

Le domaine de l'hygiène alimentaire de l'armée est subordonné à la législation civile.

3.2.7 Chiffre 122

L'introduction des CGA oblige aussi une adaptation des possibilités d'achat des denrées alimentaires par le comptable. En effet, il sera possible à une troupe d'avoir son cantonnement dans une commune et d'avoir son secteur d'engagement dans une autre. De ce fait, la possibilité est donnée de faire des achats au lieu d'engagement.

D'autre part, le principe des fournisseurs locaux reste toujours valable.

3.2.8 Chiffre 127

Dans le cadre d'Armée XXI, il n'y aura plus de place de mobilisation. Dès lors, le chiffre 127 est abrogé.

3.3 Complément au règlement d'administration, subsistance

3.3.1 Chiffres 14 à 17

Dès le 1er janvier 2004, le solde du crédit pour la subsistance ne pourra plus être reporté pour le prochain service. D'autre part, l'investissement administratif sera minimisé. Une mesure de diminution des travaux administratifs est la suppression de tous les suppléments pour la subsistance.

3.3.2 Chiffre 20.2

Comme lors de la mise en pension, cette prestation ne sera indemnisée uniquement en fonction de l'utilisation effective de la troupe. La compression des dépenses au DDPS oblige cette mesure d'économie.

3.3.3 Chiffre 21

Les prix à payer par les agents de la Confédération et les militaires professionnels qui prennent leurs repas à la troupe seront revus à la hausse (à l'exception des militaires contractuels). En même temps, une réglementation pour les militaires contractuels sera élaborée. Ces derniers payeront un taux plus bas.

3.4 Règlement d'administration, caisses / crédits

3.4.1 Chiffre 9

En raison de la dissolution de toutes les caisses permanentes , il n'est plus nécessaire d'avoir un organe de contrôle dans ce domaine. Cette notion sera biffée du chiffre. De plus, l'organe de contrôle pour les comptabilités du service technique ne sera plus mentionné dans le règlement.

3.4.2 Chiffres 11 et 12

Plus de caisses – plus de contrôles en dehors du service également! Par la dissolution des caisses permanentes, il n'est plus nécessaire de faire des contrôles hors service.

3.4.3 Chiffre 17bis

Dans le cadre de la transformation totale d'Armée 95 vers A XXI, une grande partie des formations seront dissoutes, transformées ou renommées. Par la dissolution de toutes les caisses permanentes, un nouveau système concernant les crédits doit être introduit – Le crédit de commandant. Il sera défini dans l'appendice 6 du RA.

Le nouveau système présente les avantages suivants:

- Le crédit alloué aux commandants sera simple dans la gestion comptable et la liberté de manœuvre des commandants sera étendue dans le domaine financier.
- Chaque unité aura le même montant à disposition.
- La dépendance face au nombre des jours de service accomplis ne joue plus aucun rôle.

Ce changement de système nécessite l'adaptation du chiffre 17bis.

3.4.4 Chiffre 27

La notion «Caisses permanentes» sera biffée du règlement.

3.4.5 Chiffres 32 et 33

Tous les chiffres en relation avec les caisses permanentes seront abrogés.

3.4.6 Chiffre 34

Le titre du chiffre 34 «Particularités dans les services d'instruction de base» sera transformé en «Déduction de solde».

3.4.7 Chiffres 35 et 42

Tous les chiffres en relation avec les caisses permanentes seront abrogés.

3.4.8 Chiffre 56

Sur la base des adaptations de système, la notion «Caisses permanentes» sera biffée du règlement.

3.4.9 Chiffre 234

Le matériel de bureau supplémentaire nécessaire devra être acquis à la charge du crédit du commandant.

3.4.10 Chiffre 235

Les frais de reprographies devront être payés à la charge du crédit du commandant.

3.5 Complément au règlement d'administration, caisses/ crédits

3.5.1 Chiffres 1 et 2

Tous les chiffres en relation avec les caisses permanentes seront abrogés.

3.5.2 Appendice 4 et appendice 6, crédit du commandant

Le crédit du commandant est à disposition des commandants pour couvrir les dépenses faites dans l'intérêt du service des unités (EM) concernés.

Le chiffre 1.1 du nouvel appendice 6 du RA remplacera l'«ancien» système des caisses permanentes dont l'étendue des prestations ne subira aucune restriction pour la troupe.

Le nouveau système présente les avantages suivants:

- Le crédit alloué aux commandants sera simple dans la gestion comptable et la liberté de manœuvre des commandants sera étendue dans le domaine financier.
- Chaque unité aura le même montant à disposition.
- La dépendance face au nombre de jours de service accomplis ne joue plus aucun rôle.

L'appendice 4 (anciennement RAC) sera abrogé.

3.6 Règlement d'administration, solde et supplément de solde

3.6.1 Chiffre 63.a

Dans le cadre des nouveautés pour l'Armée XXI, un nouveau mode de recrutement sera adopté. Nouvellement, le recrutement pourrait durer jusqu'à trois jours. Dès lors, les jours de service obligatoires accomplis par les conscrits dans ce contexte seront soldés et déduits de la totalité des jours de service à accomplir.

3.6.2 Chiffre 72

Le droit au supplément de solde sera nouvellement défini dans le chiffre 72.

3.6.3 Chiffre 73

Le supplément de solde pour les spécialistes sera abrogé.

3.6.4 Chiffres 79 à 81 et chiffre 83

La réglementation en rapport avec les compétences de grade (prétention de solde) des officiers d'état-major supérieurs et des militaires professionnels sera remaniée. Toutes les adaptations nécessaires seront incluses dans les chiffres 79 à 81.

3.7 Appendice, modifications au règlement d'administration, solde et supplément de solde

3.7.1 Chiffre 5.1

Les indemnités dans le domaine de la solde seront adaptées à la structure des grades de l'Armée XXI. Le principe de la solde du grade sera maintenu.

3.7.2 Chiffre 5.2

Le contenu de ce chiffre est réglé dans l'ordonnance régissant les obligations militaires et il sera supprimé de l'appendice «Complément au règlement d'administration».

3.7.3 Chiffre 5.4

Le paragraphe concernant l'indemnisation pour l'entretien de l'uniforme d'officier sera abrogé.

3.7.4 Chiffre 6

Les indemnités dans le domaine du supplément de solde seront adaptées au grade et à la structure de carrière d'Armée XXI.

Dans ce contexte, le supplément de solde sera payé uniquement pour les services exécutés dans un service pratique. Nouvellement, une indemnisation sera également possible pour les capitaines ou les officiers d'état-major.

3.8 Règlement d'administration, avance de fonds

3.8.1 Mandats pour avances

Le système actuel des mandats pour avances sera abandonné!

Les avances de fonds seront réglées de manière identique au système que l'on trouve dans le civil. Les prélèvements d'argent liquide seront à nouveau possibles de façon plus étendue.

3.8.2 Chiffre 43

Le chiffre 43 règlera qui, en collaboration avec l'Administration fédérale des finances, sera chargé de l'exécution des dispositions légales pour les avances de fonds.

3.8.3 Chiffres 44 à 46

Avec l'introduction du nouveau système d'avance de fonds, ces chiffres seront abrogés.

3.8.4 Chiffre 50

Ce chiffre règle toutes les spécificités des comptabilités annuelles en ce qui concerne les avances de fonds. Le principe de la gestion des comptabilités annuelles sans argent liquide sera maintenu.

3.8.5 Chiffre 55

La restitution du solde de la caisse de service sera réglée dans le chiffre 55.

3.9 Appendice, modification au règlement d'administration, avances de fonds

3.9.1 Chiffre 4

Avec l'introduction du nouveau système d'avance de fonds, ce chiffre sera abrogé.

3.9.2 Appendice 3, Banques et Offices postaux

Parallèlement à l'introduction du nouveau système d'avance de fonds, la liste ne sera plus nécessaire. L'appendice en question sera abrogé.

3.10 Règlement d'administration; dommages aux cultures

3.10.1 Divers chiffres

Pour la liquidation des dommages, il n'y aura plus qu'un service d'assistance (centre de traitement des dommages du DDPS). Il sera compétent pour les dommages aux véhicules automobiles (actuellement EMG, Gr log, EFKO), dommages aux cultures et à la propriété (actuellement commissaire de campagne) mais aussi pour les domma-ges aux objets personnels du militaire, c'est-à-dire, montres, lunettes, lentilles de contact, etc. (actuellement OFEFT, Section de la comptabilité de la troupe).

La compétence de la troupe pour le règlement des dommages demeure inchangée (cas isolé, fr. 200.– / montant maximum, fr. 600.–).

3.11 Règlement d'administration, autres modifications

3.11.1 Chiffre 14

Sera nouvellement défini dès que la BLA pourra décider des exceptions sur la tenue des comptabilités (en marge du chiffre 14.1).

Dès lors, la marge de manoeuvre nécessaire pour définir des solutions dans des situations particulières sera garantie.

3.11.2 Chiffre 28

Dans le futur, il faut s'attendre à un accroissement des engagements à l'étranger de militaires soldés. La manière de procéder avec les déficits ou les excédents de caisse est fixée.

3.11.3 Chiffre 64

Ce chiffre ne correspond plus aux besoins actuels et il sera abrogé dans le règlement d'administration.

3.11.4 Chiffre 86.2

Vu le manque de demande, le «Mémento sur les assurances sociales, à l'attention des comptables de la troupe» (MAS) est supprimé. Les informations nécessaires aux comptables de la troupe pourront être obtenues auprès de l' OFEFT, Section de la comptabilité de la troupe.

3.11.5 Chiffre 104

Dans le cadre de la réorganisation du DDPS, les membres du Corps des gardes-fortifications font partie des agents «normaux» de la Confédération et ils payeront en conséquence leurs repas pris auprès de la troupe selon le même taux que ces derniers.

3.11.6 Chiffre 173

Nouvellement, seuls les sous-officiers supérieurs et les officiers ont droit à la 1ère classe. Tous les autres militaires utilisent la 2e classe. Cette réglementation coïncide aux dispositions en relation avec le supplément de solde.

3.11.7 Chiffre 191bis

Les instances chargées d'établir les autorisations d'utiliser des voitures automobiles civiles seront adaptées aux besoins d'Armée XXI.

3.11.8 Chiffre 225

La terminologie du chiffre sera adaptée aux nouvelles réalités.

3.11.9 Chiffre 236

À l'éch du bat / gr, le Qm n'est plus responsable du service de la poste. La responsabilité échoit à l'officier de ravitaillement. Comme précédemment, à l'échelon de l'unité, la responsabilité incombe au comptable.

3.11.10 Remarques générales

Dans le cadre de la réorganisation des domaines D, des modifications de noms seront opérées dans divers chiffres. Ces modifications n'ayant pas une signification d'importance, elles ne seront pas traitées séparément.

3.12 Complément au règlement d'administration, autres changements

3.12.1 Chiffre 22 (f), chiffre 31 (f/i), chiffre 32.4 (f), chiffre 33 (f), appendice 1 (f)

Modifications sans importance induites par Armée XXI.

3.12.2 Appendice Liste des comptes pour la comptabilité de la troupe

Appendice Index des comptes pour la comptabilité de la troupe (Registre alphabétique)

Suite à diverses modifications, ces appendices seront adaptés.

3.12.3 Appendice, cantonnements

État début septembre 2003 env. L'état actuel peut être consulté sur www.truppenrechnungswesen.ch.

3.12.4. Appendice, réparation des souliers militaires

Nouvel index: 101.5

Poursuite de la coopération militaire entre la France et la Suisse

Visite d'une journée à Berne pour le Général d'Armée Bernard Thorette. Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre française était, l'hôte de son homologue helvétique, le Divisionnaire Luc Fellay, Chef des Forces terrestres. Au menu de cette rencontre de travail, la coopération militaire entre les deux pays.

jlp. Le Général d'Armée Bernard Thorette, nouveau chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre française depuis le 1er septembre 2002, a effectué jeudi 23 octobre à Berne sa première

visite officielle en Suisse où il a été reçu, avec les honneurs militaires, par son homologue helvétique, le Divisionnaire Luc Fellay, Chef des Forces terrestres pour une journée de travail.

Accord-cadre politique signé

Le 19 septembre dernier, le Conseil fédéral approuvait un accord-cadre entre la Suisse et la France, réglant la coopération militaire dans le domaine de l'instruction. Au cours des années précédentes, les deux forces armées ont déjà coopéré avec succès sur terre et dans les airs, la dernière fois à l'occasion du Sommet du G8 d'Evian, l'été dernier. Les exercices Léman 1997, Léman 1999 et Versailles 2001, entre la Suisse et la France, ont été consacrés à des catastrophes naturelles et techniques. En 2000, au cours de l'exercice Wiva, des unités de chars des deux pays se sont livrées à un exercice de tir et de mouvement. Sur la base de différents accords individuels, les deux forces aériennes ont également coopéré de manière intensive depuis 1997.

Une collaboration à poursuivre

Dans la perspective de cet accord, la rencontre a permi aux deux chefs des forces armées de terre françaises et suisses d'échanger leurs points de vue, de partager leurs expériences et de planifier les activités futures.

Nouveau Chef des Forces terrestres, le Divisionnaire Luc Fellay va, de son côté, tout mettre en oeuvre afin de poursuivre les bonnes relations avec nos voisins et partenaires et d'intensifier la collaboration dans le cadre d'exercices et d'engagements.

AARGAU

Sektion		
12.11. 18.00	Windisch	Besichtigung Rekrutierungszentrum
13.11. 08.30	Dierikon LU	Besuch Migrosverteilzentrum mit Sektion ZS
12.12. 19.30	Rumpel/Trimbach	Chlaushock/**bitte anmelden!**
Stamm Zofingen		
05.12. 20.00	«Markthalle»	Bärenstamm

Anmeldungen oder Auskünfte beim Technischen Leiter a.i.: Adj Uof Sven Külling, Alte Landstrasse 2, 5027 Herznach; Telefon Privat 062 878 19 97, Natel: 079 407 96 55, E-Mail: sven.kuelling@dplanet.ch

Die Erstplatzierten (v.l.n.r.): Four Ruedi Spycher (2.), Four Ernst Häuselmann (1.), Four Rolf Wildi (3.).

Gelungenes Wettschiessen in Kölliken

SK Der Sommer wurde am 20. September durch Pistolenschützen der Sektion Aargau verabschiedet. Man traf sich bei milden Temperaturen. Traditionell führten wir unser Jahresschiessen im Stand der Pistolenschützen Kölliken durch. Um 14 Uhr war der Schützenleiter bereit und 13 Teilnehmer stellten sich zum Wettkampf.

Es roch dann auch zünftig nach Schiesspulver. Doch dieses bekam bald Konkurrenz durch Kurt Lüscher. Dieser stand bereits in der Küche und bereitete das Nachtessen vor. Aus den angedünsteten Zwiebeln gab es dann Bohnen mit Speckwürfeli. Dazu wurde ein Aargauerbraten und Kartoffelstock serviert.

Nach dem Schiessen überbrückte man die Zeit mit einem Jass. Bei der Rangverkündigung wurden die Leistungen der Fouriere gelobt, erreichten doch alle Schützen mehr als 100 Punkte. Four Häuselmann Ernst konnte mit seinem sehr guten Resultat den Wanderpreis «abräumen». Die Ränge eins bis fünf: Four Häuselmann Ernst, 192 Punkte; Four Spycher Ruedi, 189; Four Wildi Rolf, 187; Hptm Weber Hugo, 181; Four Wettstein Albert, 176 Punkte.

Bei Dessert und Kaffee tauschte die Runde die neusten Witze aus. Von Four Spycher Ruedi gabs noch einen Sprachkurs. Die Technische Kommission bedankt sich bei allen Teilnehmern für den gemütlichen und interessanten Nachmittag.

Besichtigung

Migros Logistikzentrum am 13. November

(zs) Am Donnerstag 13. November können alle interessierten Mitglieder inkl. Begleitung das Migros Logistikzentrum in Dierikon (LU) besichtigen. Beginn ist um 08.30 Uhr. Kaffee und Gipfeli sind nur der Beginn eines sicherlich unvergesslichen Anlasses. Anmeldungen bitte baldmöglichst an den TL ai der Sektion Aargau. Wir führen den Anlass gemeinsam mit den Kameraden der Sektion Zentralschweiz durch.

Neueintritte

Aus der Four S 2/2003 heissen wir zwei Kameraden herzlich willkommen, nämlich die Fouriere:

Roman Gubser, Gipf-Oberfrick
Patrick Schiektanz, Gerlafingen

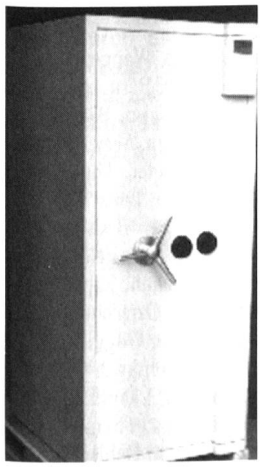

INCROYABLE

3000 coffres-forts en stock

Le plus grand choix de Suisse! *Prix sans concurrence*

NEWS! **www.ferner-coffres-forts.ch**

Neufs – fins de série – occasions et révisés de 300 à 5000 kg toutes catégories d'assurance.
Fournisseur des plus prestigieuses marques de montres suisses: Groupement de l'Armement, Office fédéral de la statistique.

Depuis 1927: **FERNER Coffres-Forts**
CH-2322 Le Crêt-du-Locle
Tél. 032 926 76 66 – Fax 032 926 58 09 – Contactez M. M.-A. Pauli 079 240 25 93
E-mail: pauli@ferner-coffres-forts.ch

Beider Basel

Sektion

12.12.		Stamm
22.11.	Basel	Besuch IGEHO

Pistolenclub

jeden Dienstagabend	Gellert-Schulhaus	LUPI-Training

Bern

Sektion

11.12. 19.00	Bern	Altjahrs-Stamm

Bern

13.11. 17.00	Bern, «Burgernziel»	Stamm
20.11. 17.00	Bern, «Burgernziel»	Stamm
27.11. 17.00	Bern, «Burgernziel»	Stamm
04.12. 17.00	Bern, «Burgernziel»	Stamm
18.12. 17.00	Bern, «Burgernziel»	Stamm

Ortsgruppe Seeland

12.11. 20.00	Lyss, «Post»	Stamm
10.12. 20.00	Lyss, «Post»	Stamm

Pistolenclub

Zähl- und Zahltag

Gx. Nachdem die Standblätter aller 50- und 25-m-Wettkämpfe kontrolliert und abgerechnet sind, können die erfolgreichen Schützen den mehr oder weniger grossen Zahltag vereinnahmen. Trotz oder wegen des grossen Angebots liess wie auch beim Obligatorischen die Beteiligung zu wünschen übrig. Bei den nachfolgenden Programmen erhalten die erwähnten Schützen die begehrten Kranzkarten oder in vereinzelten Fällen wahlweise das entsprechende Kranzabzeichen.

Eidgenössische Pistolen-Konkurrenz 50 m

Spezial-Auszeichnungen erhalten Paul Gygax, Werner Flükiger und Doris Hofer. Mit der einfachen Kranzkarte begnügt sich ausnahmsweise Rupert Trachsel.

Einzelwettschiessen des SSV 50- und 25 m

Auf der längeren Distanz waren erfolgreich: Rupert Trachsel, Paul Gygax und Theo Tschudi. Auf 25 m waren dies Theo Tschudi und Paul Gygax.

Einzelwettkämpfe SSV 25 m

Rupert Trachsel reüssierte sowohl beim Präzisions- wie auch beim Duell-Programm (Kranzkarten und Meisterschaftspunkte). Karte und Punktegutschrift erhält Paul Gygax für sein Duell-Resultat. Lediglich einen Punkt erzitterte sich Werner Flükiger in der Präzision.

Kantonalstich 50- und 25 m

Von den vier Teilnehmern auf 50 m erhalten Werner Flükiger, Paul Gygax und Theo Tschudi die Auszeichnung. Ebenfalls nur vier Schütze wagten den Einsatz auf der kürzeren Distanz. Mit tollen 147 Punkten von 150 möglichen Zählern führt hier Rupert Trachsel die Liste der Kranzgewinner an, gefolgt von Theo Tschudi, Doris Hofer und Paul Gygax.

Internes 25-m-Schiessen

Ursprünglich wurde diese etwas einfachere und günstigere Gelegenheit zur Erlangung eines Kranzes als aufmunterndes Erfolgserlebnis für unseren Schützennachwuchs ins Leben gerufen. Doch unter den Teilnehmern vermissen wir schmerzlich jüngere Kameraden. Wen wunderts, wenn selbst beim Gratis-Obligatorischen oder Feldschiessen die Gelegenheit nicht beim Schopf gepackt wird! Kranzresultate verbuchten beim Feldstich Theo Tschudi, Marcel Bouverat und Paul Gygax. Zusätzlich war der Erstgenannte auch in der Präzision erfolgreich.

Rückblick

MLi. Das Vereinsjahr bewegt sich auf der Zielgeraden. Nur noch das Cup-Schiessen steht uns bevor. Was ist eigentlich seit der Sommerpause alles passiert?

Wir haben noch die restlichen Bundesübungen geschossen und waren am «Dreiländerschiessen». Am Bundesprogramm haben dieses Jahr 38 Schützen teilgenommen. Am «Dreiländerschiessen» waren wir 10 Mann stark unterwegs.

Erstmals haben wir am Morgen in Escholzmatt (LU) geschossen, was uns gut gefallen hat. In Trub hat es uns dann ordentlich verregnet, was aber die Schiesskünste von Markus Truog sehr positiv beeinflusst hat. Er hat nämlich seinen ersten Kranz an einem «Dreiländerschiessen» gewonnen.

Nach dem fantastischen Mittagessen bei Ursula Soltermann in Trubschachen sind wir nach Spiez gefahren und haben dort das dritte Schiessen des Tages absolviert. Rundum ein gelungener Tag; nicht zuletzt dank den Kameraden, die mitgemacht haben.

Endschiessen

MTr. Bei sonnigem Frühherbstwetter kämpften am 13. September 12 Mitglieder der Pistolensektion in vier Stichen auf beiden Pistolen-Distan-

Party-Service

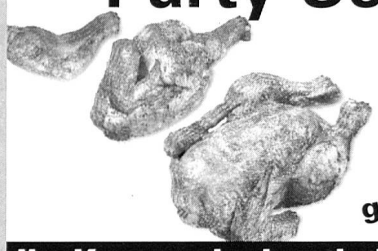

Güggeli
Bratkartoffeln
Salate
gut und preiswert

Ihr Kompanieabend einmal anders ...

bequem:
- Wir kommen zu Ihnen in die Kaserne, in den Wald, an den See ...
- Sie benötigen keine Kücheneinrichtung
- Sie überlassen die Küchenarbeiten uns
- Sie bezahlen nur die gebratenen Esswaren

unsere Stärke:
- leistungsfähige Grills (100-120 Personen/Std.)
- absolute Hygiene
- nur ausgebildetes Schweizer Personal
- ausschliesslich Schweizer Produkte aus ökologischen und tiergerechten Anbau- und Produktionsbedingungen

Testen Sie uns! Fragen Sie Ihre Kollegen!

Guet's Güggeli

Referenzliste siehe www.guets-gueggeli.ch Tel. 071 950 06 55

Mutationen aus Four S 2/2003

Eingetreten in unsere Sektion Bern sind folgende Fouriere:

Olivier Andres, Wangen a/Aare
Markus Eicher, Bern
Mario Stefan Fciso, Bäriswil
Stefan Feldmann, Weier i/E
Christoph Haueter, Thun
Djamel Maarfia, Lenk
Francesco Maggi, Bern
Fabian Maienfisch, Feldbrunnen
Raphael Murmann, Kippel
Marcel Pulfer, Ostermundigen
Andreas Raemy, Guggisberg
Pirmin Ramel, Inkwil
Patrick Spörri, Lengnau
Markus Tschanz, Thun
Stefan Zumbach, Ochlenberg

zen um Punkte. Während der Mittagspause wurde allen Teilnehmern Bratwürste vom Grill, Wein, Brot, Züpfe, Schwarzwäldertorte und Kaffee angeboten. Die ganze Verpflegung wurde von Erich Eglin, Mario Crameri, Rudolf Aebi, Michel Hornung, Martin Liechti und Markus Truog gespendet. Herzlichen Dank dafür! Die Geldbeutel sassen trotz kleiner Teilnehmerzahl zum Glück wie gewohnt recht locker, wodurch bei der Versteigerung einer Züpfe (hausgemacht bei Hornungs) und einer Flasche Gebranntem (Spende von Max Lüdi) ein ansehnlicher Betrag einging. Dieses Geld, das Stichgeld und der Erlös des Pic-Nics kommt beim Absenden wieder allen Teilnehmern zu Gute. Die Schützenmeister kaufen damit die Preise für die Endschiessen-Stiche.

Ostschweiz

OG Frauenfeld

16.11.	Frauenfeld	Vpf am «Frauenfelder»
22.11.	Aadorf	Jahresschlusshöck
05.12. 20.00	Frauenfeld, «Pfeffer»	Stamm
06.12. 10.30	Aadorf, «Steig»	Pistolentraining

OG St. Gallen

06.12. 19.00	Arbon, «Bühlhof»	Klausabend

OG Wil und Umgebung

06.12.	Wil	Klausabend

Unsere Hompage: www.fourier.ch/ostschweiz
(mit Anmeldemöglichkeiten zu unseren Anlässen)

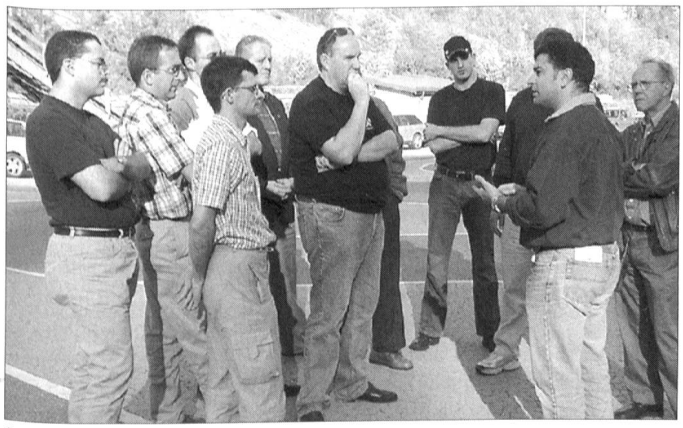

Übungsbesprechung und praktische Tipps vom Instruktor, von denen auch unser «Daniel Küblböck» profitieren konnte.

Ostschweiz: Fahrtraining in Veltheim

Für die Ostschweizer – ergänzt durch ein paar Kameraden der Sektion Basel – war am 11. Oktober ein Fahrtrainingskurs in Veltheim AG angesagt.

(ehu) Unter der Leitung unseres Klassenlehrers Daniele Gatani lernten wir den Umgang mit schwierigen Verkehrssituationen. Unterschätzt wird von den Automobilisten oft die Tatsache, dass ein Fahrzeug bloss das macht, was sein Lenker vorgibt. Aber auch Erkenntnisse, wie unser Fahrzeug reagiert, werden uns in Zukunft etwas sicherer auf der Strasse begleiten.

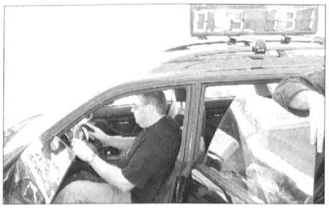

Nicht das Gewicht von Sektionspräsident H.P. Widmer war gefragt, sondern seine Bremskraft von 131 kg.

Videoaufzeichnungen von den eigenen «Künsten» bereichern den Kurs.

Graubünden

Sektion

08.11.	Chur	St.-Luzi-Schiessen; Anmeldung nimmt die Schützenmeisterin Anna Marugg entgegen
13.03.	Poschiavo	Generalversammlung 2004

Stamm Chur

jeden 1. Dienstag	«Rätushof», Chur	Stamm

Gruppo Furieri Poschiavo

jeden 1. Donnerstag	«Suisse», Poschiavo	Stamm

GV 2004: Neuer Termin!

Die nächste Generalversammlung findet in Poschiavo bei unseren Kameraden des Gruppo Furieri statt. Der Anlass musste wegen Terminkollisionen vom 6. auf den 13. März 2004 verschoben werden. Wir bitten unsere Mitglieder, dieses Datum in der Agenda entsprechend zu reservieren.

Jahresprogramm 2004

(ehu) Für das kommende Jahr stellen Sektionsleitung und die Ortsgruppen wieder interessante Anlässe zusammen. Wenn du Wünsche und Anregungen hast, teile uns diese bitte mit. Das gesamte Jahresprogramm 2004 werden wir in den Sektionsnachrichten vom Dezember publizieren.

OG Frauenfeld

Gratulation

Wir gratulieren unserem «Heimweh-Thurgauer» Major Qm Albert Frisch ganz herzlich zum 70. Geburtstag, den er Anfang Oktober feiern konnte. Wir freuen uns immer wieder auf seine Besuche unserer Anlässe oder wenn er für uns erlebnisreiche Bergtouren organisiert. Für die Zukunft wünschen wir beste Gesundheit und alles Gute.

Die rasenden Fouriere

(WK) Die Frauenfelder trafen sich in Fimmelsberg zu einem Go-Kart-Plausch. Während zwei Mal 15 Minuten hatten wir die ganze Bahn und somit 10 Karts für uns alleine zur Verfügung. Durch einen Mitarbeiter der Kartbahn wurden die kribbeligen Teilnehmer in die Gepflogenheiten und Regeln, welche es strikte zu beachten gilt, eingewiesen. Dann wurden die Helme fachgerecht angepasst. Sicherheit wird auf der ganzen Linie gross geschrieben.

Neueintritte

(ehu) Aus der Four S 2/03 begrüssen wir folgende Neumitglieder herzlich, die Fouriere *Thomas Hug, Romanshorn, Stefan Grau, Amriswil, Michele Gurrado, Amriswil, Domenico Müller, Diessenhofen, Jonas Zollinger, Kirchberg SG.*

Wir wünschen euch alles Gute beim Abverdienen und freuen uns, euch bei unseren nächsten Anlässen persönlich kennen zu lernen.

Jetzt konnten wir endlich in den Karts Platz nehmen und schon gings los ins Reich der Links- und Rechtskurven, welche sich Schlag auf Schlag folgten. Schon bald stellte sich heraus, wer nicht das erste Mal in so einem Flitzer sass.

Nur allzu schnell war die Rennzeit vorbei, und wir mussten wieder in unseren Autos Platz nehmen, wo sich die Umstellung auf die normalen Fahrkünste beim Einen oder Andern bemerkbar machten.

Ein besonderes Erlebnis am Gangfischschiessen: Stehendes Stgw-Schiessen.

Gangfischschiessen

(Ma) Wenn du dich noch nicht zum Gangfischschiessen vom 13. Dezem-

ber angemeldet hast, wirds jetzt höchste Zeit.

Vorgängig treffen wir uns zum Pistolen-Training am Samstag 6. Dezember 10.30 bis 11.30 Uhr, im «Steig», Aadorf. Für die Gewehrschützen wird ein separates Traning organisiert.

Hinweis: www.ermatingen.ch

OG St. Gallen

Klausabend in Arbon

(P.Z.) Zusammen mit unseren Kameraden des VSMK Ostschweiz schliessen wir das Vereinsjahr 2003 wieder mit unserem Klausabend ab. Am Samstag 6. Dezember verbringen wir einige gemütliche Stunden im Restaurant Bühlhof in Arbon. Wir treffen uns ab 19 Uhr zum Apéritif und freuen uns auf ein köstliches Menü aus der Bühlhof-Küche. Sicher werden auch der Samichlaus und die Tombola wieder zu unserer Unterhaltung beitragen.

Anmeldungen bitte bis 29. November an Ch. Strebel, Bächlistrasse 27, 8280 Kreuzlingen oder per E-Mail: c.strebel@freesurf.ch

OG Wil / Umgebung

Wiler Klausabend

(w.m.) Unser Klausabend findet am Samstag 6. Dezember im «Freihof», Wil, statt. Anmeldungen bitte an den Obmann.

ZÜRICH

Sektion		
05.12. 19.00	Zürich «Walliser-Channe»	Fondue-Plausch Neumitglieder
Ortsgruppe Zürich-Stadt		
01.12. 17.30	Zürich, «Börse»	Stamm (Eingang Insider-Bar)
05.01. 17.30	Zürich, «Börse»	Stamm (Eingang Insider-Bar)
02.02. 17.30	Zürich, «Börse»	Stamm (Eingang Insider-Bar)
Regionalgruppe Winterthur		
24.11. 20.00	Winterthur	Stamm, Restaurant Sonne
Regionalgruppe Schaffhausen		
04.12.	Schaffhausen	Stamm, Hotel Bahnhof
Pistolen-Schiess-Sektion		
15.11.	Morgarten	Hist. Morgartenschiessen

ZENTRALSCHWEIZ

Sektion		
08.11. 14.00	Altishofen	Distanzmarsch
13.11. 08.30	Dierikon	Migros Verteilzentrum
02.12. 18.00	Luzern	Stamm, «Goldener Stern»
06.01. 18.00	Luzern	Stamm, «Goldener Stern»
09.01. 18.30	Luzern	Neumitglieder- und Beförderungsabend

Besuch Migros Logistikzentrum

(MF) Jeder kennt die Migros, sei es aus dem privaten Einkauf und/oder Lesen des Brückenbauers. Da die Migros über ein grosses Filialnetz verfügt, ist das «orange M» bestens bekannt. Unsere Technische Leitung hat für Donnerstag 13. November die Möglichkeit erhalten, die Betriebszentrale der Migros Zentralschweiz in Dierikon zu besichtigen.

Damit auch etwas «läuft», findet der Anlass unter der Woche zwischen 8.30 bis 11.30 Uhr statt. Zur Stärkung erhalten wir Kaffee und Gipfeli, bevor wir die 2,5 Stunden dauernde Führung beginnen.

Kleidung: Empfohlen werden warme Kleidung (Jacke) und gute Schuhe, da wir uns teilweise in gekühlten Bereichen aufhalten werden. Anreise mit dem Auto (beschränkte Anzahl Parkplätze vorhanden). Mit der Bahn/VBL: Bahnhof Ebikon, anschliessend Bus Nr. 23 bis Dierikon «Migros». Treffpunkt: 8.30 Uhr beim Empfang der Betriebszentrale Dierikon (Industriestrasse 2).

Anmeldung bitte baldmöglichst an Four Markus Fick (01 334 23 04), Four Eric Riedwyl (041 206 25 36) oder via E-Mail an zentralschweiz@fourier.ch.

Neumitglieder- und Befördertenabend

(ER) Auch zu Beginn des folgenden Jahres, am Freitag 9. Januar, findet der Neumitglieder- und Befördertenabend der Sektion Zentralschweiz statt.

Alle Neumitglieder des Jahres 2003 erhalten selbstverständlich automatisch eine Einladung für diesen gemütlichen Anlass zum Kennenlernen. Jeder Beförderte dieses Jahres soll sich bitte so schnell wie möglich beim Präsidenten Four Eric Riedwyl, Telefon Geschäft 041 206 25 36 oder via E-Mail an zentralschweiz@fourier.ch, melden, um eine Einladung für den Fondueabend in Luzern zu erhalten. Dabei kannst du aus erster Hand die Top-Anlässe unseres Jahresprogrammes 2003/2004 erfahren. Der Vorstand freut sich auf eine zahlreiche Teilnahme!

Fondue-Plausch

An alle Neumitglieder aus Four S dieses Jahres: am 5. Dezember ab 19 Uhr findet im Restaurant Walliser-Channe in Zürich der traditionelle Fondue-Plausch statt. Wir laden euch herzlich dazu ein und würden uns über zahlreiches Erscheinen freuen (Ihr könnt auch in Begleitung erscheinen)! Ihr erhaltet von unserem Technischen Leiter, Four Pascal Reith, separat und persönlich eine Einladung. Also, bis dann!

PSS

Bundesprogramm 2003

Siebzehn PSS-Mitglieder absolvierten das jährliche BP, fünfzehn Schützen auf 25 m und zwei Schützen auf 50 m. Folgende Schützen erzielten die Höchstresultate: *Distanz 25 m:* Wieser Bernhard und Cretin Albert, je 192 Punkte (von total 200 möglichen); Müller Hannes, 191; Heimann Peter, 187; Hanselmann Urs, 184; Hunziker Andreas, 183; Paschoud Eric, 179; Hunziker Kurt und Lem Peter, je 175; Reiter Fritz und Keller Max, je 172. *Distanz 50 m:* Lang Heinz, 68 Punkte; Bader Edi, 62.

Es ist eine Ehrensache, dieses Gratis-Programm zu schiessen und der Vorstand hofft auf eine grössere Beteiligung im nächsten Jahr. Gratulation den Schützen zu ihren guten Resultaten!

10. Windeggschiessen

Wir erreichten einen Sektionsdurchschnitt von 63.125 Punkten, Kranzkartengewinner sind: Reiter Fritz, mit 91 Punkten und Müller Hannes, 90.

Kant. Schützenfest Schaffhausen

Hier erreichten wir mit elf Teilnehmern, wovon sieben mit Kranzauszeichnung, einen Sektionsdurchschnitt von 90.100 Punkten. Höchstresultate: *Distanz 50 m:* Cretin Albert und Neuenschwander Daniel, je 92 Punkte; Vulpi Jon, 89; Martinetti P. Giorgio, 87; Kauer Willy, 86 und Reiter Fritz, 85. *Distanz 25 m Schnellfeuer:* Neuenschwander Daniel, 148 Punkte von total 150 möglichen), Vulpi Jon, 142; Wieser Bernhard, 140; Kauer Willy, 139; Cretin Albert und Reiter Fritz, je 133. Allen Schützen ein herzliches Dankeschön für ihren Einsatz!

Neumitglieder

Folgende Fouriere aus der Four S 2/2003 begrüssen wir:

Baur Christian, Zürich
Buchmüller Esther, Rüti
Cattaneo Roger, Dietikon
D'Isola Simon, Wetzikon
Egg Dorian, Thalheim
Ess Andrin, Urdorf
Feldmann Urs, Benglen
Herzog Carl, Dübendorf
Kraus Christof, Zollikon
Lottenbach Adrian, Winterthur
Ramseyer Ramil, Uster
Schmid Samuel, Zürich
Vogel Lukas, Thayngen
Westhauser Yves Eric, Langnau

Wir freuen uns, euch an unseren Anlässe begrüssen zu dürfen.